

Charte de la Transition : Un colmatage selon Moussa Mara

MALI

687

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Concertations nationales

Le M5-RFP dénonce et se démarque des conclusions



Concertations Nationales : Où sont passées les vraies conclusions ?



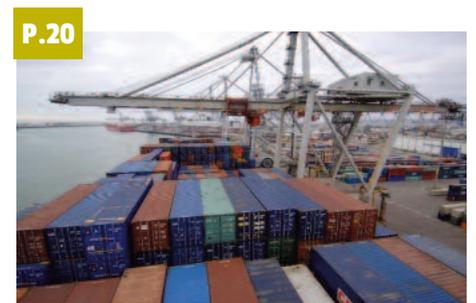
Charte de la Transition : Un colmatage selon Moussa Mara



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Concertations nationales : Le M5-RFP dénonce et se démarque des conclusions	P.4
Brèves	Concertations Nationales sur la transition : Des experts proposent une transition de 2 ans avec un président choisi par la junte	P.10
	Insécurité dans le centre du Mali : Deux agents des Eaux et forêts tués entre Boura et Yorosso	P.10
	Racisme : Nicolas Sarkozy associe les mots « nègres » et « singes » et se voit accusé de racisme	P.10
	Affaire DSK : Neuf Ans Après, Nafissatou Diallo Brise Le Silence	P.11
	Guinée Conakry : Souleymane Condé, arrêté, juste après le lancement de son mouvement	P.11
	Embuscade contre l'armée à Diabaly : 3 militaires maliens tués, 5 autres portés disparus	P.11
	IBK : La solitude dans la déchéance	P.12
	Concertations nationales : Quand SBM cherche protection	P.12
Actualité	Présidence du CNPM : Déjeuner de presse pour la candidature de Diadié Sankaré	P.14
	Bureau du Vérificateur Général : Mohamed Gareyane a prêté serment	P.16
	Application de l'article 39 : Enfin, un compromis trouvé !	P.17
	Restitution des véhicules publics : Nécessité ou coup de com' du CNSP ?	P.18
	Mali après IBK : Erdogan prend position à Bamako, au cœur du pré-carré français	P.19
Politique	Sommet ordinaire de la CEDEAO : Vers un assouplissement de l'embargo contre le Mali ?	P.20
	Concertations Nationales : Où sont passées les vraies conclusions ?	P.21
	Charte de la Transition : Un colmatage selon Moussa Mara	P.23
	Conclusions des Concertations Nationales : Les masques tombent... le M5-RFP droit dans ses bottes !	P.24
Culture & société	The Woman In The Mirror : Eolia expose sa première série artistique !	P.27
International	Présidentielle en Côte d'Ivoire : Le PDCI investit officiellement Henri Konan Bédié	P.28
	Au Niger : Un mécontentement qui vient du nord du pays	P.29
Sport	Carré d'as et du play-off : Les clubs et ligues majoritaires demandent leur annulation pure et simple	P.30
	Le Burkinabé Hugues-Fabrice Zango : Un thésard chez les triples sauteurs	P.31



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Concertations nationales : Le M5-RFP dénonce et se démarque des conclusions

Des hommes en armes jusque dans les groupes de travail, des dizaines de militaires en tenue civile pour essayer de faire pencher la balance du bon côté, des cars qui acheminent depuis Kati des femmes de camps militaires au Centre International des Conférences de Bamako (CICB), des tentatives de circonvenir des présidents et des rapporteurs de groupe de travail, des falsifications des conclusions des travaux des commissions... rien des méthodes anciennes combattues pour renverser IBK n'aura été épargné aux participants aux journées de concertations sur la transition au Mali selon le M5-RFP.

La lune de miel entre le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) et le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) serait-elle passée ? C'est le moins que l'on puisse dire suite aux conclusions des journées de concertations nationales qui ont vu des participants, choisis par le CNSP sur des bases ambiguës, venir de tous les recoins du Mali pour discuter des modalités de mise en œuvre des organes de la Transition.

Dans un Communiqué en date du 12 septembre 2020, le Comité stratégique du M5-RFP met en lumière des manœuvres visant à falsifier des termes issus des délibérations ou à en rajouter en violation flagrante de ces mêmes délibérations. C'est pourquoi le CS/M5-RFP dénonce « La volonté d'accaparement et de confiscation du pouvoir au profit

du CNSP » qui est de nature à affaiblir le processus de la transition. D'autres voix se sont élevées pour dénoncer des méthodes peu orthodoxes dans la conduite des trois journées de concertations et dans la volonté du CNSP d'imposer un plan préconçu.

Cela aurait dû être la grande messe du renouveau après la chute d'Ibrahim Boubacar Kéita, IBK, l'occasion pour les Maliens venus de partout de réfléchir ensemble et de convenir d'une Charte de la transition qui ouvrirait les voies et moyens de réussir le passage à un Mali nouveau. Au lieu de quoi, les millions de Maliens ont eu droit à des débats de rues où personne ne semblait écouter personne, où le temps de parole limité à deux petites minutes ne permettait pas aux participants de déve-





lopper leur argumentaire en allant au fond de leurs pensées. Tout se passait comme si les journées des 10, 11 et 12 septembre n'étaient qu'une mascarade, une grande palabre destinée à donner l'illusion de débats, la décision finale étant déjà scellée ailleurs.

Ce sentiment a été celui des nombreux journalistes qui ont couvert l'évènement et de nombreux participants pour qui les concertations nationales auront simplement été bâclées car très mal préparées et aussi mal exécutées. Ce n'est donc pas un fait du hasard si le CS/M5-RFP se démarque des conclusions des journées de concertations nationales et dénonce le jeu trouble du CNSP visant à s'emparer de tout le pouvoir. En effet, dans son communiqué en date du 12 septembre 2020, le CS/M5-RFP indique que « le document final lu lors de la cérémonie de clôture n'était pas conforme aux délibérations issues des travaux des différents groupes, notamment sur les points suivants :

- La reconnaissance du rôle du M5-RFP et des martyrs dans la lutte du Peuple malien pour le changement ;
- Le choix majoritaire d'une transition dirigée par une personnalité civile ;
- Le choix d'un Premier ministre civil ».

Il s'agit là de points essentiels dont l'omission jette le discrédit sur le CNSP qui avait, dès sa prise de pouvoir, annoncé avoir parachevé l'œuvre du Peuple malien, à travers le M5-RFP, qui est le véritable tombeur du régime d'IBK et de travailler dans ce sens. En omettant le rôle historique de la population malienne dans la démission de l'ancien Président

de la République du Mali, et en occultant la tendance générale pour un Président et un Premier ministre civils pour diriger la transition, le CNSP procède à une falsification des faits et s'adjuge de ce fait la paternité du soulèvement qui a conduit à la chute de l'ordre ancien. L'Acte fondamental publié en catimini dans le Journal officiel du Mali au lendemain de la chute d'IBK et qui consacre le Colonel Assimi Goïta Chef de l'État, impose celui-ci ipso facto comme futur Président de la Transition. Rien de surprenant alors que le choix d'un Président et d'un Premier civils ne transparaissent pas dans le document final lu à l'issue des journées de concertations.

Dans son communiqué « Le M5-RFP dénonce également les rajouts à la Charte qui n'ont jamais été soumis à débats notamment :

- les prérogatives du Vice-président de la transition ;
 - la composition et le mode de désignation des membres du collège de désignation du Président de la transition ;
 - l'acte fixant la clé de répartition entre les composantes du Conseil National de Transition ».
- Si l'on ajoute à cela « la non prise en compte unilatérale de très nombreux points du document qui n'avaient fait l'objet ni de rejet ni même de réserve dans aucun groupe notamment :

- des Assises Nationales pour la Refondation;
- de l'organe de gestion du mécanisme de veille sur la Transition ;
- de la Cour constitutionnelle ;
- du Haut Conseil Consultatif ;
- de la Cour des comptes », l'on comprend la

condamnation du CS/M5-RFP de ce qu'il considère comme une « volonté d'accaparement et de confiscation du pouvoir au profit du CNSP ».

Les masques que portaient les militaires du CNSP sont donc tombés. Le CNSP veut le pouvoir, tout le pouvoir. On est ainsi loin de l'image des sympathiques militaires qui sont apparus aux Maliens et qui avaient conquis plusieurs d'entre eux. En conséquence le CS/M5-RFP condamne « les intimidations, les pratiques antidémocratiques et déloyales dignes d'une autre époque contre lesquelles la lutte pour le changement et la refondation a été enclenchée ». Le CNSP tire sa légitimité du M5-RFP dont il n'a fait que parachever la lutte. En s'aliénant cette immense force populaire, les militaires se privent ainsi d'un allié qui a fait la démonstration de sa capacité de mobilisation et de nuisance. Pourtant l'Imam Mahmoud Dicko, autorité morale de la lutte contre IBK, a déjà mis les militaires en garde contre toute confiscation du pouvoir. Les récentes concertations nationales sont loin d'être un satisfecit en faveur du CNSP qui est en train de montrer des velléités dictatoriales qui ne sauraient plus prospérer au Mali. Le CNSP ne saurait faire l'économie du soutien du M5-RFP surtout en ces temps où la pression vient de partout pour que le pouvoir soit remis aux civils. C'est de mauvais augure pour le CNSP que « le M5-RFP se démarque du document produit qui ne reflète pas les points de vue et les décisions du Peuple malien ».

■ Diala Thiény Konaté

Jeune Afrique

[Série] Le 11-Septembre raconté par Al-Qaïda (4/4) **jeune afrique**
 L'assassinat du commandant Massoud est la dernière étape avant la mise en œuvre du plan d'attaque contre l'Amérique. Le 11 septembre, il est 17 heures à Kandahar, en Afghanistan, quand un premier avion percute la tour Nord.



Le Mouvement du 5 juin, qui a été à l'avant-garde de la contestation contre le président Ibrahim Boubacar Keïta et considère que la junte a parachevé sa lutte, s'est-il fait voler la victoire ? Entre les deux, le débat sur la forme que doit prendre la transition se fait âpre.



RFI Afrique

La chute drastique de la croissance économique liée à la pandémie, initialement projetée à 6,8% dans la loi de finances de 2020 puis réévaluée à 1,1%, a de nouveau été réévaluée à -0,7%.



La recherche des corps se poursuit à Kamituga, dans le Sud-Kivu, une ville d'environ 260 000 habitants située à 160 km à l'ouest de Bukavu, où s'est produit un drame minier ce vendredi 11 septembre. Une cinquantaine de creuseurs ont disparu dans trois puits inondés par les eaux des pluies. Le deuil décrété par le maire de la ville se poursuit ce dimanche.



La Banque mondiale a annoncé cette semaine qu'elle allait débloquer 70 millions de dollars en faveur du Togo. Ce financement est octroyé pour moitié en don, le reste en prêt. L'objectif est d'aider le pays à exécuter son plan de redressement post-Covid 19 car le Togo n'échappe pas à une dégradation de son économie en raison de la pandémie.



Au Niger, le ministre de la Défense continue de soutenir son armée envers et contre tous. Issoufou Katambe nie, une nouvelle fois, toute responsabilité de ses soldats dans les massacres qui ont endeuillé le secteur d'Inates, dans la région de Tillabéri, au nord-ouest du pays.



RFI

Le film a suscité des appels au boycott des communautés ouïghoures et hongkongaises, car en partie tourné dans la province du Xinjiang. Résultat : la censure a demandé aux médias chinois de ne pas trop parler du film.





Près de 350 000 personnes ont été affectées par les pluies diluviennes dans le pays. C'est le cas notamment dans le Nord, à 950 km de Niamey, où la région d'Agadez concentre près d'un tiers des sinistrés. La capitale du même nom a été fortement touchée.



Au Liban, le fossé se creuse entre la population et les dirigeants, une nouvelle fois accusés de négligence, d'incompétence et d'irresponsabilité.



CMAS de l'imam Mahmoud DICKO

Les maliens ont assez souffert !
Nous espérons une rapide levée des sanctions internationales. #TransitionAuMali

Urgent
Le M5-RFP vit et se porte très bien !
Les propos de Issa Kaou N'Djim n'engagent que sa Personne !

Journées Nationale sur la Transition au CICB:
Les maliens ont opté pour une transition civile !



Nous espérons un président de transition civil intègre, valable, patriote et de bonne moralité. #transitionaumali

Nous espérons un vice-président militaire.
Un gouvernement réduit et des ministres (hommes et femmes) intègres et valables.

Figaro du Mali

Communiqué du CNSC



Conseil National de la Société Civile du Mali

COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU MALI

Le Conseil National de la Société Civile du Mali a participé avec une forte délégation aux assises des concertations nationales pour dégager les grandes lignes de la transition au Mali. Les résultats auxquels ont été parvenus honorent tous les participants.

Le Conseil National de la Société Civile du Mali salue l'esprit de courtoisie, de fraternité et de don de soi des participants qui ont caractérisé le déroulement des travaux des assises.

Le Conseil National de la Société Civile du Mali se met à disposition pour accompagner, orienter et faciliter la mise en œuvre efficace et efficiente des conclusions des travaux des concertations nationales pour une transition apaisée.

Conformément à notre mission, le Conseil National de la Société Civile du Mali, souhaite vivement jouer à l'interface entre tous les acteurs bi et multilatéraux de même que les organisations internationales (CEDEAO, Union Africaine, Nation Unies) en vue d'appuyer toutes les dispositions politiques économiques, sociales et culturelles pour assurer une garantie d'allègement tant au point des droits humains civiques et politiques en faveur du Comité National pour le Salut du Peuple.

Le Conseil National de la Société Civile du Mali sollicite tous les acteurs maliens entre autres les Organisations faitière de la Société Civile, les Forces de défense et de sécurité, les Partis et regroupements de partis politiques à s'unir autour de l'idéal Mali pour la réussite de la transition.

Le Conseil National de la Société Civile du Mali félicite et encourage les maliens et maliennes pour la volonté de construire un Mali nouveau Uni et Prospère.

Fait à Bamako le 12 septembre 2020

Le Président
Boureima Allaye TOURE
Chevalier de l'Ordre National

COVID-19 à l'Hôpital du Mali : Un vrai foyer de contamination
Le Mali disait être en situation de guerre sanitaire, avec des mesures universellement édictées. Dans cette lutte contre la COVID-19, l'hôpital du Mali accueille depuis des mois une cinquantaine de personnes testées positives.

Dans un premier temps, c'est l'hôpital qui assurait toute leur prise en charge. Mais depuis deux jours, le constat est alarmant à Missabougou au niveau de l'hôpital du Mali. D'après plusieurs de nos témoins, c'est un véritable bordel auquel on assiste.

Les agents de santé (les infirmiers surtout) n'ont pas été payés depuis des mois. Une information confirmée par deux éléments de l'équipe médicale que nous avons joints. Aussi, les conditions hygiéniques sont catastrophiques et inquiétantes. Les toilettes, les couloirs et à tous les niveaux, c'est une porte ouverte à la contamination généra-

lisée.

Des personnes déjà testées rapportent que même l'alimentation de ces malades serait devenue un problème. « c'est un problème pour nous, nous n'avons plus à manger. C'est un particulier qui nous apportait à manger mais l'hôpital n'arrive plus à payer. Donc cette personne ne nous apporte plus à manger » témoigne une source.

Une cinquantaine de personnes, selon nos sources, sont admises, à l'hôpital du Mali. L'inquiétude est qu'aujourd'hui, certains malades sortent de leur isolement pour chercher à manger. Par la même occasion, ils pourraient amplifier la chaîne de contamination.

Quant à l'eau, elle n'est pas propre à la consommation car un témoin rapporte que cette eau contient du calcaire. Il est temps que l'irresponsabilité de toute cette chaîne s'arrête. Les milliards mobilisés n'auront servi à rien visiblement.



Le Monde Afrique

Comme bien d'autres, le coup d'Etat qui a fait tomber le président Ibrahim Boubacar Keita est parti de ce camp militaire situé dans la banlieue de Bamako.



Gangara Ndiaye

PREMIÈRE MOUTURE DE LA CHARTE DE LA TRANSITION:

À l'article 3, on dit que le Président de la Transition est Président de la République et Chef de l'État. De quelle République parle t-on ici?



À mon avis, nous ne sommes pas dans une république. Nous sommes dans une période transitoire entre la 3ème et la 4ème Républiques. Il y a un conflit quelque part où on parle du nombre de membres du Conseil législatif (51 et 25).

Globalement, je pense que ce document est à revoir du point de vue juridique. Je ne pense pas qu'on puisse faire référence à la Constitution de février 1992. Celle-ci doit être suspendue et laisser place à l'acte fondamental de août 2020.

On doit demander un avis juridique sur ce document truffé d'incohérences.

M. Nouhoum Togo - Officiel



TERRORISME : DEUX (02) AGENTS EAUX ET FORÊTS DU CANTONNEMENT FORESTIER DE YOROSSO ASSASSINÉS.

Hier 10/09/2020 aux environs de 18heures, dans la commune et la localité de Manamba située à 15km de la ville de Yorosso, deux (02) gardes forestiers, à moto, ont été attaqués par des individus armés non identifiés. Après les échanges de feu, les deux (02) gardes forestiers ont été capturés par les assaillants.

Malheureusement, le corps de ces deux (02) gardes forestiers ont été découverts ce matin, aux alentours de leur lieu de capture.

Source : koutiala observateur info



Média A



Transition et question de CV

Si les hommes de la transition doivent être choisis en terme de Cv et de personnalité, le malien qui a le meilleur Cv et le plus influent à l'international sera forcément au 1er rang de la transition. Ce, pour le bien du pays car il permettra de remobiliser tous les partenaires nationaux et internationaux au chevet du Mali pour la réussite de cette phase transitoire



Ibou SY

#Je soutiens le CNSP et je soutiens cette charte de la transition malienne.
Issa Kaou NDJIM sur IM MALI



mountagatall

LE M5-RFP rejette le document présenté à la clôture des journées nationales de concertations sur la Transition.



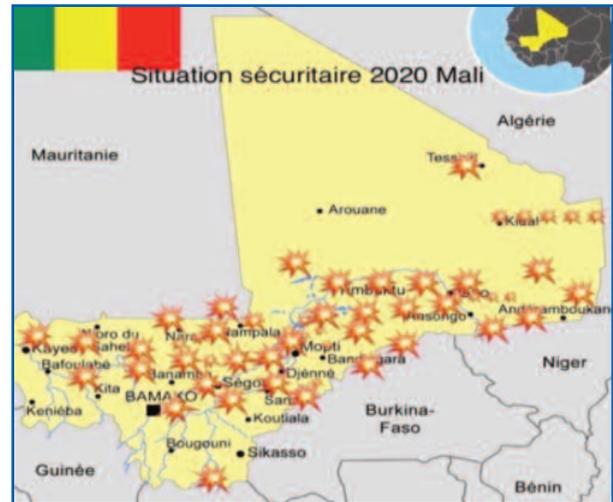
Djamila Ferdjani

Repandre sa vie en main devient nécessité quand on se sent toujours mal. Le quotidien ne doit pas être composé des verbes fuir ou subir. Mais des verbes affronter, éclaircir, recadrer, élucider et se faire respecter. Avec la volonté forte de transformer ses boulets en tremplins.



Ag Attaher Mossa

Avec autant de foyers d'insécurité qui pour la plupart échappent à tout contrôle étatique, il serait irresponsable d'occulter une telle préoccupation au profit de la seule conquête de pouvoir à Bko !



Mamadou Ismaila KONATE

Aucune démarche de transition démocratique vers l'Etat de droit ne peut résulter du recyclage des crimes et du blanchissement des responsabilités ultimes. Vouloir aller plus vite sans le préalable de justice, absolue, seule au-dessus des hommes est UNE FAUTE. #Mali #MaTransition



PLANET
Ananas

PLANET
Ananas

PLANET
Ananas

PLANET
Ananas

A base d'eau Supermont
et de sucre Naturel

Concertations Nationales sur la transition : Des experts proposent une transition de 2 ans avec un président choisi par la junte



Des experts désignés par les militaires au pouvoir au Mali ont proposé vendredi une transition de deux ans conduite par un président désigné par la junte, dans un document soumis aux responsables réunis à Bamako pour préparer un retour des civils à la tête du pays. Ce président sera « une personnalité civile ou militaire », selon cette proposition de « charte de la transition » consultée par l'AFP. Les participants à ces journées de « concertation nationale » doivent à présent débattre du texte.

Source: AFP

Racisme : Nicolas Sarkozy associe les mots « nègres » et « singes » et se voit accusé de racisme



L'ancien président Nicolas Sarkozy est en tournée de promotion pour son livre «Le Temps des Tempêtes». Ici, à Ajaccio le 24 juillet 2020. Pascal POCHARD-

Nicolas Sarkozy se retrouve accusé de racisme après des propos tenus lors d'une interview, jeudi 10 septembre au soir, dans l'émission « Quotidien ». Voulant critiquer le « politiquement correct », l'ancien président français fait une association d'idées entre les mots « nègres » et « singes », suscitant

C'est en voulant dénoncer l'emprise du « politiquement correct » que Nicolas Sarkozy se prend les pieds dans le tapis.

« Mais cette volonté des élites qui se pincet le nez, qui sont comme les singes et n'écoutent personne... On a le droit de dire singe ? Parce

Insécurité dans le centre du Mali : Deux agents des Eaux et forêts tués entre Boura et Yorosso



Lundi 10 septembre, deux agents des Eaux et forêts ont été enlevés après épuisement de leur mission suite à des échanges de tirs, puis exécutés dans la forêt par des hommes armés non identifiés entre Boura et Yorosso dans la Région de Koutiala, a appris l'Amap d'une source locale proche du service des Eaux et forêts.

Selon la même source, ce vendredi 11 septembre au matin, l'ambulance de l'hôpital de Yorosso, transportant une patiente en état d'urgence, accompagnée de son enfant plus un infirmier, a aussi sauté sur un engin explosif improvisé occasionnant la mort des trois occupants. Le chauffeur de l'ambulance, seul survivant et gravement blessé a été pris en charge par les autorités sanitaires.

Ce qui porte le bilan provisoire de ces deux actes terroristes à cinq morts et un blessé grave, selon les sources hospitalières.

Il convient de rappeler que cette zone, située à mi-chemin entre la partie Centre et Sud du pays, est devenue un terreau fertile pour les groupes armés terroristes. Les attaques meurtrières y sont récurrentes.

Depuis le début de l'année, elles ont fait plusieurs victimes dans les rangs des forces de défense et de sécurité ainsi que parmi les populations civiles. Ce, malgré la multiplication des efforts de nos FAMa.

A TRAORÉ

que... On n'a plus le droit de dire les... On dit quoi ? "Les dix petits soldats" maintenant ? C'est ça ? Ouais... Elle progresse la société ! », dit-il ironiquement. L'ancien chef de l'État évoque la suppression du mot « nègre » dans la nouvelle traduction du roman d'Agatha Christie, « Les dix petits nègres ». Mais c'est son association d'idées avec le mot « singe » qui fait bondir une partie de la classe politique.

Cela démontre « un racisme sans masque », juge le patron des socialistes, Olivier Faure, alors que pour Ségolène Royal, ce dérapage s'inscrit « hélas dans la droite ligne de son lamentable discours de Dakar » de 2007, où il avait affirmé que « l'homme africain » n'était « pas suffisamment entré dans l'Histoire », écrit-elle sur Twitter.

Face à cette vague d'indignation, d'anciens ou d'anciennes ministres de Nicolas Sarkozy volent à son secours. À l'image de Rachida Dati, pour qui il est inimaginable que l'ancien président puisse « avoir une once de racisme ».

Affaire DSK : Neuf Ans Après, Nafissatou Diallo Brise Le Silence



Nafissatou Diallo, d'origine guinéenne, se confie à Paris Match, relayé par midilibre.fr, visité par Senego. Elle donne sa version des faits, sa vie depuis ce qu'elle appelle "l'accident" et charge la justice américaine. Ce, neuf ans après l'affaire du Sofitel de New York, qui a précipité la chute de Dominique Strauss-Kahn, alors âgé de 62 ans.

Cette affaire a précipité la chute de Dominique Strauss-Kahn. Alors que ce socialiste était donné favori dans la course à l'élection présidentielle française de 2012.

DSK a gâché sa vie

Dans un entretien exclusif qui paraît ce jeudi 10 septembre, dans les colonnes du Paris Match, Nafissatou Diallo affirme avoir été "privée de justice". A en croire l'ancienne femme de chambre de l'hôtel Sofitel, à New York, l'affaire DSK a gâché sa vie.

Et tout part de ce 14 mai 2011, Nafissatou Diallo rencontre Dominique Strauss-Kahn, alors patron du Fonds monétaire international, dans la suite 2806 du Sofitel de New York. "Ce jour-là, tout a changé. Ce souvenir ne me quittera jamais", raconte-t-elle. Elle accuse le patron du Fonds monétaire international d'agression sexuelle dans sa suite.

DSK rejette les accusations et rentre en France

Et la justice américaine s'en mêle. Strauss-Kahn qui rejette les accusations est incarcéré puis assigné à résidence à New York. Il démissionne de ses fonctions de directeur général du FMI. La procédure pénale est abandonnée le 23 août et il rentre en France.

DSK, qui rejette les accusations, est incarcéré, puis assigné à résidence à New York. Il démissionne de ses fonctions de directeur général du FMI. Le procureur a des doutes sur la crédibilité de Nafissatou Diallo en raison de mensonges répétés sur certains aspects de sa vie.

Du suicide au règlement à l'amiable

"J'ai été piégée et trahie. Je ne me remettrai jamais de la façon dont les procureurs de New York m'ont traitée", poursuit l'ex-femme de chambre. "À cause de ce qu'ils m'ont fait subir, j'ai eu envie de me suicider." Mais un an environ après les faits, un accord sera conclu avec Dominique Strauss-Kahn. Et, Paris Match avance la somme d'un million de dollars. "Je voulais sortir de cette histoire aussi vite que possible", retrace-t-elle. Je n'avais absolument pas l'intention d'écrire un livre à l'époque." Ce qu'elle prépare aujourd'hui, avec un nouvel ouvrage sur l'affaire afin de "donner [sa] vérité".

Guinée Conakry : Souleymane Condé, arrêté, juste après le lancement de son mouvement



On vient de l'apprendre, Souleymane Condé, le président du mouvement « Diversité Républicaine de Guinée (DRG) a été arrêté par des agent de la police judiciaire. Face à la presse, ce samedi 12 septembre, pour le lancement officiel des activités de son mouvement, l'ancien coordinateur du FNDC aux Etats Unis aurait été interpellé par des agents du commissaire Fabou Camara, de la DPJ.

On ignore, pour l'instant, la destination de Souleymane Condé, revenu récemment en Guinée, en provenance des Etats-Unis.

Embuscade contre l'armée à Diabaly : 3 militaires maliens tués, 5 autres portés disparus



Une patrouille des Fama est tombée, ce mercredi 9 septembre 2020, dans une embuscade dans le secteur de Diabaly, dans la région de Ségou. Selon le ministère de la défense, le bilan provisoire est le suivant: 3 militaires tués, 5 autres portés disparus et 2 véhicules détruits.

Source: Lerepublicainmali

Concertations nationales : Quand SBM cherche protection



La responsabilité personnelle et politique de Soumeylou Boubeye Maïga dans la descente aux enfers du Mali est une des plus grandes. Sans remonter aux origines de sa prédation, les maliens se souviennent parfaitement de ce qu'il fit à l'occasion de l'achat de l'avion présidentiel et des détournements des sommes allouées à l'achat de matériels et équipements militaires. Plus récemment, à l'avant-veille de son départ de la primature, son nom a été mêlé à des paiements suspects de sommes importantes à des opérateurs économiques.

Quoi de plus normal que notre Talleyrand cherche protection auprès des nouveaux maîtres du Mali ? Mais pourrait-il pour autant se sauver avec de simples communiqués de soutiens et d'autres interventions médiatiques sur commande ?

COMMUNIQUÉ ASMA - CFP

Le Bureau Politique National de l'Alliance pour la Solidarité au Mali - Convergence des Forces Patriotiques, ASMA - CFP, prenant acte de la tenue des Concertations nationales à Bamako les 11, 12 et 13 septembre 2020 et auxquelles il a pris part :

- 1) Salue l'esprit patriotique et le sens du dialogue qui ont prévalu lors de ces assises ainsi que la maturité dont les participants ont fait montre;
- 2) Prend acte de l'adoption d'une Charte de la Transition et d'une feuille route auxquelles le Parti souscrit et apporte son soutien ;

IBK : La solitude dans la déchéance



Du plus courtisé au plus isolé. La fin des travaux sur la transition a tourné complètement sa page de gloire. La déchéance est consommée. Définitivement

L'image de IBK esseulé et pathétique dans un avion qui devait l'emporter au Moyen Orient (là où il ne parle même pas la langue locale) n'a pas manqué d'émouvoir certains maliens.

La phrase de compassion « Ndeyssane, j'ai eu pitié de lui » est ressorti sur certaines lèvres. Il est vrai qu'il y a de quoi.

En effet, quelques jours auparavant, le puissant suzerain était l'homme le plus courtisé au Mali. Celui dont la compagnie était la plus recherchée. La foule des laudateurs était ininterrompue. Il voyageait dans son avion personnel comme un pacha.

Et ne voilà-t-il pas que du jour au lendemain, il devient un point inconnu dans un avion sans sa cour ?

Et ceux qu'il laisse derrière lui qui lui criaient « IBK jusqu'à la mort » l'ont déjà oublié. Ils passent la journée et la nuit maintenant à l'entrée de Kati chez les militaires qui l'ont achevé.

Cette histoire a une morale : tes amis ne sont pas toujours tes amis et tes « ennemis » ne sont pas toujours tes vrais ennemis : il faut les écouter et les respecter.

AT

3) Invite l'ensemble des acteurs à s'engager dans la voie ainsi tracée pour la sortie de crise ;

4) Remercie de nouveau la Communauté internationale pour son vif intérêt pour le Mali et l'invite, notamment la Communauté Économique des Etats de Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à s'inscrire dans une logique de soutien et d'accompagnement ;

5) Réitère au Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) sa demande de prise de mesures d'apaisement qui passent par l'élargissement des personnalités détenues ;

6) Engage les autorités à intensifier leurs efforts en vue de la libération de Monsieur Soumaïla Cissé.

Bamako, le 12 septembre 2020

Le Président

Soumeylou Boubeye MAÏGA

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Présidence du CNPM : Déjeuner de presse pour la candidature de Diadié Sankaré

Cet évènement était l'occasion pour l'homme d'affaire d'expliquer aux patrons de la presse les raisons de sa candidature à ce poste stratégique pour le secteur privé aussi bien au Mali que dans le monde.



Les journalistes ont répondu massivement présent à l'invitation du président directeur général de SAER EMPLOI et candidat à la présidence du Conseil National du Patronat du Mali.

Dans la salle, l'on pouvait voir plusieurs autres personnalités et amis de l'homme d'affaire. Diadié Sankaré en remerciant ses invités d'avoir répondu à son invitation, a dans un discours laconique donné les grandes lignes de son projet de société. « ...Je suis candidat à la présidence du CNPM. Comme vous, patrons

de la presse, je suis un chef d'entreprise et mon ambition est de créer un climat des affaires apaisé et promouvoir le secteur privé pour le bonheur de nous tous. »

Ma candidature est basée sur un certain nombre d'enjeux et elle n'est ni prétentieuse, ni contre une quelconque personne» dicit Diadié Sankaré.

Une ambition, une vision, des valeurs

Face à l'environnement tel que décrit, l'avenir de nos économies doit se conjuguer avec Modernisation, Innovation et Dialogue responsable entre États, acteurs et partenaires, seuls gages pour l'édification d'une nation forte. Aussi, malgré les excellents résultats obtenus par notre Patronat ces dernières années, nous ne saurions faire l'impasse sur la nécessité d'établir un diagnostic à partir des actions menées, d'interroger notre fonctionnement interne, nos relations avec les partenaires publics, privés et institutionnels, tout ceci dans le seul but d'apporter les correctifs nécessaires, en nous appuyant sur notre expérience propre.

L'une des pistes d'innovation que le candidat Diadié propose en phase avec notre vision renouvelée, va consister à inscrire désormais dans nos statuts et comme éléments comptables d'évaluation du respect de notre charte constitutive, les valeurs permanentes du CNPM exposées ci-dessous.

Ainsi sur l'horizon des cinq (5) prochaines années, je vous propose comme Vision d'ériger ensemble « **Un secteur privé, symbole du dynamisme entrepreneurial national, moteur du développement socioéconomique du Mali, garant de l'épanouissement individuel des entrepreneurs et des Maliens en général** ».

A cet égard, en vue de réaliser son rêve (traduite dans cette Vision), il propose de munir le CNPM des Valeurs cardinales suivantes :

- La Liberté d'entreprise ;
- L'Innovation dans l'action ;

L'Éthique dans les affaires ; L'Égalité des chances ; La Solidarité nationale.

Le plan d'actions pour la mise en œuvre de notre Vision pour la Refondation attendue de notre Conseil, s'étendra sur cinq (5) ans et s'articulera autour des cinq (5) engagements dont la traduction se fera à travers des Axes d'actions.

La stratégie d'action du candidat Diadié Sankaré

Il définit la vision stratégique du dirigeant comme : « la représentation mentale du dirigeant d'un ensemble de décisions, actions, événements jugés comme possibles, impossibles, souhaitables, non souhaitables et incontournable ».

Le possible correspond à ce qui est en attente

de réalisation car relevant du faisable. Les possibles sont les actions, décisions et événements potentiellement réalisables compte tenu du contexte interne et externe (opportunités, ressources et de compétences).

A l'inverse, les impossibles ne peuvent se produire ou exister soit objectivement soit subjectivement. Les non impossibles (Sole, 2000) ou « incontournables » sont les événements que l'individu ne peut pas ne pas imaginer. Ce sont des évidences qui s'imposent au décideur, des nécessités absolues auxquelles il ne peut échapper. Les possibles, les impossibles et les non impossibles sont-ils suffisants afin d'appréhender la vision stratégique des dirigeants?

Le robuste projet du candidat Diadié est de:

RASSEMBLER

Contribuer à rassembler le secteur privé malien dans toute sa diversité en vue de créer une force commune capable de mieux porter sa voix sur les chantiers clés tels que l'amélioration du cadre des affaires ou le Partenariat Public Privé

MODERNISER

Promouvoir, encourager et offrir des opportunités de développement de l'innovation, de best practices, d'éthique et de respect des normes et standards en vue de mieux positionner le secteur privé malien dans cet environnement de compétition internationale

PARTAGER

Développer la coopération dans un esprit de solidarité et de création de synergies entre acteurs du secteur privé malien dans toute leur diversité verticale (Grandes, Moyennes, Petites et Microentreprises) transversale et géographique

RENFORCER

Offrir aux acteurs du secteur privé malien des opportunités de renforcement de leurs capacités techniques, de management et de gouvernance en vue de renforcer leur compétitivité tant au plan national qu'international

INTEGRER

Apporter la contribution forte du secteur privé malien à la consolidation de l'intégration économique sous régionale et africaine en valorisant tous les avantages distinctifs nationaux.

Des témoins de taille ont rassuré le monde du secteur privé à travers les patrons de la presse que Diadié Sankaré, en plus d'être employeur de plusieurs milliers de personnes au Mali et



dans le monde, est aussi PDG d'un groupe qui regroupe plus de 26 sociétés. Aux côtés de Diadié Sankaré, étaient là pour le soutenir, le président de la Chambre de Commerce, Youssef Bathily, les ministres Konimba SIDIBE et Maharafa TRAORE et Askia Mohamed, conseiller à la présidence de la République et ami d'enfance du candidat.

Selon Konimba Sidibé, ancien ministre de l'investissement et du secteur privé, « ce sera une chance d'avoir Diadié à la tête du CNPM, avec lui, la crédibilité du CNPM va se renforcer et à travers cette candidature, il veut promouvoir le secteur privé. »

Maharafa d'ajouter qu'avec Diadié, c'est un autre monde qui va s'ouvrir au secteur privé malien. C'est lui qui est à la base de l'assurance maladie volontaire pour lequel il a même eu une décoration.

Pourquoi un patron des patrons ? C'est pour

porter la parole du secteur...pour que la portée de la parole soit crédible, il faut que le porteur de la parole soit crédible. La bonne question est alors qui choisir pour porter la parole du secteur privé ? « La parole de Diadié sera crédible », promet Konimba en disant connaître l'homme aussi bien personnellement que professionnellement. Par exemple, pour aider les femmes à investir, à travers l'ONU femme, il a donné de sa poche plus de 300 Millions de FCFA.

Le déjeuner a été accompagné par la bonne musique de Bassékou Kouyaté, Samba Touré et Afel Bocoum dont les notes ont fait danser le ministre Konimba.

Ainsi a démarré la campagne de Diadié Sankaré.

Affaire à suivre...

■ Moctar SOW

Bureau du Vérificateur Général : Mohamed Gareyane a prêté serment

Le nouveau vérificateur environnementaliste, Mohamed Gareyane, a prêté serment, le vendredi 11 septembre 2020, dans la salle d'audience de la Cour Suprême, sise à Banankabougou. Ce qui veut que l'équipe du Bureau du Vérificateur s'est renforcé pour traquer les bandits à col blanc.



A travers cette arrivée, le Bureau du Vérificateur Général élargit ses compétences à déceler tous les manquements juridiques liés à l'environnement. Comme tous les autres vérificateurs du Bureau, l'environnementaliste Mohamed Gareyane a juré devant le président de la Cour Suprême de faire correctement son travail de vérification et dignement.

La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée en présence du Chef de la Cellule Juridique du Bureau du Vérificateur Général, Santigui Traoré, des collègues et proches de l'heureux candidat. Face aux juges, la joie et la fierté étaient lisibles sur le visage de Mohamed Gareyane qui a été recruté à la suite d'une sélection rigoureuse.

Dans son réquisitoire, le Procureur Général a rappelé que la prestation de serment devant

la haute juridiction du Mali « est un moment pathétique, un moment symbolique chargé d'émotions au cours duquel la société malienne est prise à témoin de la fidélité dans l'exécution des tâches et des responsabilités du nouveau vérificateur ». Il félicitera Dr Gareyane pour sa « longue et brillante carrière et une moisson formidable d'expériences », avant de l'inviter, dans la rédaction prochaine de ses rapports, à n'écouter que deux voix : celles de la loi et sa conscience. Il a rappelé que le Vérificateur général est assisté, protégé et défendu par la loi dans ses actes.

Le Président de la cour, après avoir admis le serment, a tenu à dire au récipiendaire qu'il devrait entrevoir ses nouvelles missions comme une charge qu'il doit désormais porter au quotidien avec honnêteté, impartialité et intégrité.

Mohamed Gareyane possède un CV exemplaire au regard des études qu'il a faites et des postes qu'il a occupés. Il est diplômé de l'Université d'Etat de Kharkov en Ukraine (Master of Science), de la Fondation Universitaire Luxembourgeoise en Belgique (DES) et de l'Université Jean Moulin Lyon 3 en France (DEA et Doctorat). Il a été aménagiste à l'Institut d'Economie Rurale à Sikasso et au Projet Elevage Mali Nord-Est à Gao, chargé de planification et chef de la Cellule de gestion du Système d'Information Forestier au niveau de la Direction Nationale de la Conservation de la Nature, coordonnateur de projet au compte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, et chargé de programmes au niveau de Wetlands international.

■ Ibrahim Sanogo



Application de l'article 39 : Enfin, un compromis trouvé !

Un accord est conclu, vendredi 11 septembre 2020, entre le Comité National pour le Salut du Peuple et les syndicats signataires de l'Education du 15 octobre 2016. Enfin, les élèves vont reprendre le chemin de l'école.

Sauver l'année scolaire 2019-2020 et, par ricochet, l'école malienne, telle est la volonté des membres du Comité National pour le Salut du Peuple. Depuis plusieurs mois, on assistait à un bras de fer entre les syndicats de l'Education signataires et les autorités politiques. Le Comité National pour le Salut du Peuple vient de sonner la fin de la récréation. Avec cet accord, l'on est sûr que l'année scolaire 2019-2020, qui a connu beaucoup de soubresauts, sera finalement sauvée pour le bonheur des parents d'élèves. Il faut le préciser, c'est après d'âpres négociations que les enseignants ont décidé de regagner les classes. Cette décision fait suite à l'accord qui a été signé entre le Comité National pour le Salut du Peuple et les syndicats signataires de l'Education du 15 octobre 2016.

Adama Fomba, porte-parole des syndicats signataires de l'éducation, a remercié chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans la gestion de cette crise scolaire. Dans une déclaration lue, il a fait le point

des négociations. A l'en croire, ces négociations ont abouti à ce qui suit : la mise à disposition de l'ordonnance portant modification de la loi N° 2018-007 du 16 janvier 2018 du statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale et de l'arrêté interministériel relatif à la transposition ; l'alignement de l'indice plafond de la catégorie A à 1267 sur le salaire du mois de novembre 2020 ; le paiement des mois de janvier à octobre 2020 sur le salaire de novembre 2020 ; le paiement de la première moitié des arriérés de 2019 sur le salaire du mois de décembre 2020, le paiement de la seconde moitié des arriérés de 2019 sur le salaire de mars 2021 ; l'alignement de l'indice de la catégorie A à 1382 pour compter de janvier 2021. Mieux, il a indiqué clairement que les syndicats signataires du 15 octobre 2016 tiennent à rappeler que cet accord est intervenu à la suite de plusieurs interventions, notamment du Haut Conseil Islamique, de la plaidoirie de la Commission de conciliation, et surtout de

l'engagement du Président du CNSP.

Aussi, les syndicats ont invité toutes les parties au respect strict de ce procès-verbal de conciliation. Au regard de l'harmonisation des positions, les syndicats de l'Education ont décidé de suspendre l'application de la lettre N°081 relative à l'arrêt des cours, à la suspension des activités pédagogiques et à la fermeture des structures de l'éducation. En conséquence, ils invitent leurs militants à reprendre le travail aujourd'hui, 14 septembre 2020, à partir de 7 heures 30 minutes.

Le 2ème vice-président du CNSP, Colonel Sadio Camara, a salué ce geste hautement patriotique des enseignants. Car, selon lui, l'Education occupe une place de choix dans les priorités du Comité National pour le Salut du Peuple. Il en a profité pour inviter les enseignants à plus de rigueur dans le travail. Toutes les voix s'accordent à dire que le niveau des élèves est très bas. Et ce sont les enseignants qui peuvent nous sortir de cette situation d'incertitude.

En somme, espérons que les deux parties tiennent parole pour redorer le blason de l'Education malienne. Enfin, il urge d'aller à la refondation de notre système éducatif qui traverse, depuis quelques décennies, une zone de turbulence. L'Education est le soubassement de tout développement.

■ Ibrahim Sanogo

Restitution des véhicules publics : Nécessité ou coup de com' du CNSP ?

Dans un communiqué du Comité national pour le salut public (CNSP), la junte militaire au pouvoir depuis le 18 août 2020, en date du dimanche dernier, instruction a été donnée aux anciens députés et ministres de rendre les macarons et véhicules de service à la Direction générale de l'administration des biens de l'État (DGAB) au plus tard, le mardi 8 septembre 2020. Une décision, salubre et très courageuse, qui doit s'étendre aux autres anciens commis de l'État qui continuent d'utiliser les véhicules publics à des fins personnelles.

A l'expiration de ce délai, il revient qu'une centaine de véhicules de fonction, des anciens ministres et des députés de la dernière législature, a été réceptionnée. Cependant, les gestionnaires du parc automobile de l'État s'inquiètent du fait que les anciens responsables du pays aient délibérément choisi de ne pas remettre ce qu'on appelle, communément, les véhicules de domicile des ministres. Est-ce qu'une mauvaise interprétation du commu-

niqué du CNSP ou une façon délibérée de s'approprier lesdits véhicules qui servent de moyens de déplacement pour les courses familiales ?

Il existe un flou sur la réglementation des attributions des véhicules aux agents de l'État. Après qu'il ait été révélé que le ministre sortant Yaya Sangaré détenait à lui seul 5 véhicules, l'indignation a atteint son comble dans l'opinion publique. Les véhicules officiels de service coûtent chers à l'État du Mali. De leur achat à leur entretien, ces grosses cylindrées finissent très souvent, par le truchement des « réformes » ou par des coups de force, restent entre les mains de leurs détenteurs même après leur fonction.

Dans le contexte de la refondation du Mali, d'aucuns espèrent que le système d'attribution des véhicules de service, et plus globalement des biens de l'État, sera revu pour permettre à l'État de faire des économies considérables. En effet, quand on sait que le coup d'État contre le président IBK a été justifié par la

mauvaise gestion de l'État, il urge de trouver les voies et moyens pour moraliser cette gestion publique.

« Pour que ce pays se développe, il ne faut pas qu'on l'aime par nos lèvres, mais on doit forcément l'aimer par nos cœurs », dit Sékou Samaké, enseignant. Et de s'interroger : « Comment fait-il que dans nos ministères, on peut trouver souvent 10 Toyota V8, avec un coût unitaire de près de 40 millions de FCFA ; et combien l'État débourse en carburant et entretien de ces véhicules, des milliards de FCFA. Je vous jure, le Mali est loin d'être un pays pauvre, mais seulement il est mal géré par les intellectuels et politiciens du pays ».

Par ailleurs, suggère-t-il, après les anciens députés et ministres, qu'il soit instruit aux anciens secrétaires généraux, conseillers techniques, chargés de mission, directeurs nationaux, directeurs généraux aussi de restituer les véhicules de l'État qu'ils continuent d'utiliser comme si c'était leur propriété privée.

En tous les cas, il est curieux que le CNSP ait exigé ce retour des véhicules des ministres avant qu'il ne soit installé un nouveau gouvernement. Est-ce un acte populiste ou une nécessité de service ?

Seydou K. KONE
Source: Bamakonews



Mali après IBK : Erdogan prend position à Bamako, au cœur du pré-carré français



Dans un contexte de tensions croissantes avec la France, la Turquie poursuit son offensive diplomatique en Afrique. Après Moscou, Alger et Washington, c'est au tour d'Ankara de se rapprocher de la junte malienne pour apporter son soutien en vue de faire face à l'embargo imposé au Mali par la CEDEAO.

Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Cavusoglu, a atterri ce mercredi 9 septembre au Mali pour une visite de trois jours qui le conduira par la suite en Guinée-Bissau à la rencontre du président Umaro Sissoco Embalô et au Sénégal à la rencontre du président Macky Sall. En quête d'influence et de coopération économique, les officiels turcs multiplient ces derniers mois les voyages en Afrique, notamment en Afrique francophone. Ces mini-ballets diplomatiques dans ce que certains nostalgiques du Quai d'Orsay et du ministère français de la coopération appellent encore "le pré-carré", interviennent en écho aux tensions récurrentes en Méditerranée orientale où le président Erdogan tient en res-

pect les forces navales grecques autour des activités de forage pétro-gazier dans des zones considérées comme helléniques. Le déploiement naval et aérien français le mois dernier, au secours de Athènes, a fait reculer l'homme fort d'Ankara sans le pousser pour autant à renoncer à ses ambitions.

Depuis quelques années, le président Erdogan poursuit une stratégie claire, à la fois géopolitique et idéologique, faisant écho à l'empire Ottoman et combinant l'agitation de la fibre religieuse (la re-transformation de l'église mythique Sainte Sophie en Mosquée), la lutte à mort contre les Kurdes (raison majeure de l'intervention en Syrie), la course aux ressources (les salamalecs en Libye) et, last but not least, la course vers les débouchés africains. Narguant ses ex-colonies (Egypte et Arabie Saoudite), ignorant les Emirats Arabes-Unis, Ankara a pris langue avec la Russie, l'Iran et le Qatar, en cherchant à faire jouer le sunnisme contre le wahabisme. Or, contre toute vraisemblance, les soutiens de l'Occident (Washington, Paris et Londres) sont plutôt acquis à la famille

Saoud, alliée au sang froid, assis sur des barils de pétrole contre lesquels les principes droits-de-l'homme fondent comme neige au soleil.

Dans ce jeu d'échecs, le Mali qui fait l'objet de rivalités entre les Emirats Arabes Unis (ombre portée de l'Arabie Saoudite) d'une part et le Qatar d'autre part, par groupes islamistes interposés, s'offre à lui les portes grandes ouvertes en un cheval de Troie qui lui permettra d'étendre son influence dans une région autrefois sous contrôle Français. Mais aussi, renseigne un fin observateur, Bamako peut être le miroir aux alouettes pour Ankara compte tenu de la base légale fragile de ses interlocuteurs du jour.

Le régime d'Ankara qui entretient des rapports étroits avec le nouveau président Bissau Guinéen, Cissoko Umbalo, compte s'appuyer sur ce dernier et sur Macky Sall pour développer une coopération multilatérale dans la région. Il sied de savoir que le Sénégal et la Guinée Bissau, sans apporter un soutien franc aux militaires qui ont déposé IBK à Bamako, étaient opposés au sein de la CEDEAO à un embargo général contre le Mali. Si le président Embalô, peu diplomatique, l'avait crié haut et fort, le président Macky Sall, plus méthodique, a préféré multiplier les concertations diplomatiques avec ses pairs de la région pour alléger les sanctions et, surtout, permettre l'acheminement des biens de première nécessité et des vivres.

En tout cas, ce voyage du ministre de Recep Tayyip Erdogan des affaires étrangères au Mali constitue un élément important dans la nouvelle cartographie géopolitique et géostratégique de la nouvelle realpolitik qui se dessine dans la zone Sahelo Saharienne. Au menu des échanges, selon nos sources, la coopération dans les domaines économiques et militaires. Pour le moins, cet intérêt turc pour le Sahel, dans l'arrière cour d'Alger et à portée de jumelles du Maroc, risque d'accélérer la construction d'une base militaire des Emirats Arabes Unis au Nord de la Mauritanie en vertu d'un accord conclu par le nouveau président mauritanien lors de son déplacement aux Emirats Arabes Unis, voyage au terme duquel, ce pays à cheval entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest, partageant 2 300 km de frontières avec le Mali, s'est retiré de l'influence du Qatar, ce qui ne sera pas sans répercussions à Kidal.

Sommet ordinaire de la CEDEAO : Vers un assouplissement de l'embargo contre le Mali ?

Le 54^e Sommet des chefs d'Etats de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest s'est ouvert le lundi 7 septembre à Niamey dans la capitale du Niger. Au menu des discussions : la situation politique tendue dans cet espace, le renversement du pouvoir au Mali depuis le 18 août, les protestations contre les troisièmes mandats des présidents ivoirien et guinéen.



Depuis le coup d'Etat contre le Président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, le pays vit sous un embargo de la CEDEAO. L'Organisation sous régionale avait exigé le rétablissement de l'ancien Président dans ses fonctions, avant de revenir sur sa position, devant le refus de ce dernier de reprendre ses fonctions après sa chute précipitée par une grogne sociale conduite par le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP). Les émissaires de la CEDEAO, dépêchés au Mali aux premières heures du coup de force, avaient invité la junte à engager une transition rapide, dirigée par un civil ou à défaut par un militaire à la retraite. Aussi, avait-elle ordonné la libération des personnalités politiques et militaires détenues par les militaires. Le Président déchu Ibrahim Boubacar Keita et son ancien Premier ministre Boubou Cissé ont re-

gagné leurs domiciles, sans pour autant être libres car en résidence surveillée.

Considérer les sanctions
Ibrahim Boubacar Keita a été autorisé par la junte à quitter Bamako ce week-end pour suivre des soins médicaux aux Emirats arabes unis. Le Président Keita y suivait un traitement depuis plusieurs mois. Un malaise cardiaque serait à l'origine de cette évacuation d'urgence. Un arrangement conclut entre l'ONU, la CEDEAO et les militaires permettrait le retour de l'ancien Président en cas de besoin. « Au cas où la justice voudra l'écouter », lance-t-on. Ce week-end, les travaux de validation des termes de références en vue de dégager une feuille de route de la transition se sont déroulés sur l'étendue du territoire national. Les concertations nationales regrouperont à Bamako du 10 au 12 septembre des délégués venus de l'intérieur du pays et de la diaspora

pour définir le calendrier, la durée, les priorités et éventuellement les responsables de cette transition.

Ces actions posées par la junte auraient dû amener les chefs d'Etats de la CEDEAO à reconsidérer les sanctions à l'encontre du pays. Mais il ressort de la rencontre de Niamey, un ultimatum adressé à la junte malienne. Elle a jusqu'au 15 septembre pour enclencher la transition, avec la désignation d'acteurs civils pour la diriger. uché sur la mer.

En attendant la levée ou l'assouplissement de l'embargo ce sont les populations qui paient le prix fort, au Mali comme dans les pays membres de l'organisation, où beaucoup vivent des échanges économiques entre les Etats.

Aly BOCOUM

Concertations Nationales : Où sont passées les vraies conclusions ?



Depuis les événements du 18 août 2020, le Mali vit un imbroglio total dans sa tentative de mettre en place les autorités de transition pour la refondation de notre pays.

Des partisans du défunt régime IBK ont envahi le QG du CNSP à Kati pour, selon nos sources, empêcher la collaboration entre les partenaires naturels du changement à savoir le CNSP et le M5-RFP.

Ces deux mouvements qui ont tout donné pour le départ de IBK et le changement au Mali Malgré plusieurs rencontres, parfois nuitamment, les deux mouvements ne semblent pas avoir trouvé un accord.

La première phase des travaux portant préparatifs des concertations nationales, consacrée à la validation des Termes de Références (TDR), avait été renvoyée pour tenter de concilier le CNSP et le M5-RFP.

Le compte rendu du M5-RFP avait donné espoir à tout le peuple malien : « CNSP et M5-RFP tout est rentré dans l'ordre » a-t-on lu sur la page officielle de la CMAS de l'Imam Mahmoud Dicko. Visiblement, cette réconciliation n'était que de courte durée.

Dès le début des travaux des concertations nationales, des manifestants étaient devant le CICB. Au moins trois groupes différents soutenaient soit le M5-RFP, soit le CNSP ou en-

core les pro IBK.

Dans les salles, les débats étaient aussi houleux. Certaines personnalités qui ont participé aux travaux en groupe, ont réussi à capter l'attention des participants par leurs interventions ou réactions.

Ainsi, selon l'ancien maire de la commune 4, ancien ministre, ancien premier ministre et maintenant ancien député, la première discussion doit porter sur les rapports entre la charte de la transition et la constitution de 1992. **« Le document dit qu'il complète la constitution mais le document viole la constitution à beaucoup d'endroits. Donc pour moi, il faut qu'on soit clair. Soit ce document suspend la constitution de 92 et il crée les conditions d'une vraie transition avec les organes, avec tous les éléments, soit on va dans la constitution de 92 mais on ne peut pas être au milieu. Ça c'est la première remarque. Il faut que les rapports entre ce document ou la charte de la transition et la constitution soient éclaircis. Mais ce qui est dedans là franchement, moi, je ne suis pas juriste hein, mais il est difficile de le comprendre. Ça c'est le premier élément. Le deuxième élément, c'est que dans ce document il y a une inflation d'institutions, j'ai bien dit une inflation ! Vous avez le conseil natio-**

nal de transition, le comité de transition, la cour constitutionnelle, vous avez, je crois une sorte de conseil économique et social qui ne dit pas son nom, vous avez une autre sorte de haut conseil des collectivités qui ne dit pas son nom et ainsi de suite et ainsi de suite. Pourquoi tout ça pour une transition ? Au Mali nous avons connu une transition en 91. On a mis en place exactement deux institutions : le CTSP qui est le conseil de transition et le gouvernement de transition. Moi, je souhaiterais, si cela était possible qu'on ait que ces deux institutions. Le conseil de transition qui est en même temps un organe législatif et un organe d'orientation et le gouvernement de transition. Le conseil de transition est dirigé par un président et ce président est en même temps chef de l'État, exactement comme le CTSP et le gouvernement est dirigé par le chef de gouvernement qui est le premier ministre. Maintenant, il peut y avoir un vice-président du conseil de transition. Mais il ne faut pas lui donner le statut de vice-président de la République. Et il ne faut pas donner le statut de président de la république au chef de la transition. C'est un chef de l'État. La constitution de 92 fait de notre président un monarque républicain. Si nous créons pendant la transition un monarque républicain en plus qui n'est pas élu mais désigné par certains, où est-ce que nous sommes en train de partir ? Donc, moi, c'est ce que je souhaiterais, très sincèrement. Ces deux organes uniquement. Un dirigé par un président et l'autre par un premier ministre. Maintenant pour le choix, que le président soit un civil, c'est ce que je proposerais et que le premier ministre soit un civil. Désignés par le CNSP, aucun problème mais là aussi, balisons le chemin. Créons des comités restreints pour proposer des noms au CNSP afin que le CNSP choisisse le président et le premier ministre.

Le M5-RFP comme on le voit, il n'a pas satisfait d'autre groupe et il n'a pas satisfait la CEDEAO par ce que toutes les règles de la CEDEAO sont violées dans ledit document. L'ancien premier ministre demande au CNSP de revoir pour que le document soit ré-écrit. Sinon si le CNSP ne satisfait pas la com-



Intervention de Moussa MARA

A la 2ème journée de la concertation Nationale

munauté internationale et qu'il ne s'entend pas avec le peuple, où ira-t-il ?

Quant à Zahabi Oul Sidy Mohamed, l'ancien ministre de la réconciliation nationale il propose qu'un militaire dirige la transition. Aucun civil ne peut mettre un appareil efficace pour mettre l'administration sur le terrain. L'ancien chef rebelle d'ajouter que connaissant le terrain, seul un militaire peut conquérir le terrain du nord du Mali.

Une autre intervention de taille, est celle de Fahad Ag Almahmoud, le secrétaire général du GATIA et de la Plateforme. « Si on s'entend sur le président de la transition qui va choisir son premier ministre après certaines consultations, celui-ci peut négocier avec la CEDEAO pour prolonger le mandat de la transition. Maintenant, est-ce que c'est un civil ou un militaire, moi, je pense que les militaires qui ont intervenu pour créer le CNSP, beaucoup d'entre eux ont quitté le front. Beaucoup d'entre eux étaient sur le terrain hier seulement. Et parmi les choses qui ont précipité la chute du nord du Mali en 2012, c'est le fait que les militaires ici ils ont pris le pouvoir, ils ont eu d'énormes moyens. Un soldat, il appelle son ami au front là-bas pour lui dire qu'il circule en V8, ça démotivait la troupe sur le terrain. Est-ce que Assimi Goita, si demain on le trouve dans un luxe présidentiel, ses hommes sur le terrain vont accepter de faire face aux ennemis ? Je pense que les enjeux sont très importants et que c'est le moment qu'on se dise la vérité pour qu'on sorte le Mali de cette situation. Je pense que chacun de nous doit mettre le Mali au dessus de sa considération. Les

Militaires que je vois ici, ils ont beaucoup de travail. Aujourd'hui ici, demain si vous leur donnez des fonctions civiles, ils seront tous en costumes et que tous les autres hommes-là, ils vont venir faire la même chose. Donc, on ne doit pas commencer à construire un Mali qui sera défait demain, on doit commencer à construire un Mali qui sera pérenne et les militaires, tous corps confondus, le fait qu'ils se soient entendus le 18, je pense que c'est déjà suffisant pour l'armée pour mettre la pression sur qui que ce soit à la transition. Je pense aussi que l'un des problèmes de ce pays, c'est que ce pays ne récompense pas le mérite et ce pays récompense celui qui doit être sanctionné. Je pense que le M5 ne doit pas être considéré comme un acteur banal dans cette situation. C'est des maliens qui ont accepté d'aller sous la pluie, sous

les balles sous les gaz lacrymogènes, il faut les récompenser en leur reconnaissant leurs sacrifices. » plusieurs autres interventions intéressantes auraient pu enrichir les conclusions qu'une grande partie des participants ont rejetées au sortir des travaux. Madame Sy Kadiatou Sow, une des délégués du M5-RFP a martelé « on ne peut pas valider un document comme celui-là. Ce n'est pas démocratique du tout. Parce que nous avons constaté, et c'est malheureux, je suis triste et je suis inquiète qu'après deux journées de travail intense que dans les commissions de travail, les groupes ont échangé sur le contenu de ces documents, sur la feuille de route et sur la charte qu'à la suite de cela, on vient nous présenter un document qui a complètement changé le contenu des rapports qui ont été présentés par tous les groupes ici, les cinq groupes. C'est un document qui a été complètement charcuté. Le rapport général qui a été présenté a été charcuté et ne correspond pas du tout à ce qui a été dit dans les groupes. » Il y a quand-même un espoir que ce qui manque soit pris en compte comme l'a dit un des membres du CNSP.

Une chose est sûre, le CNSP et le M5-RFP ont tout intérêt à ce que la transition réussisse et que l'espoir que tout le peuple malien a placé en ces deux légitimités pour la refondation du Mali soit traduit concrètement en actes.

■ Moctar Sow





Charte de la Transition : Un colmatage selon Moussa Mara

L'ancien Premier ministre Moussa Mara, non moins président du parti YELEMA, se dit préoccupé des rapports entre la charte de la transition et la constitution de février 1992. Le document de la charte de la transition stipule qu'il complète la constitution mais ce document, constate Moussa Mara, viole la constitution en beaucoup d'endroits. Pour lui, il faut ne faut pas qu'on se voile la face : soit ce document ne touche pas la constitution de 1992, et il alors crée les conditions d'une vraie transition, soit on va dans la constitution de 1992. Mais vouloir concilier les deux, dénonce-t-il, c'est faire de simples bricolages.

Pour lui, on n'irait pas loin tant que les rapports entre la charte de la transition et la constitution ne sont pas éclairés. « Je ne suis pas un juriste mais franchement, il est difficile de comprendre ce qui est dans le document de la charte de transition. Au Mali nous avons connu une transition en 1991, où on a mis en

place deux (2) institutions, à savoir le CTSP, qui était le conseil de transition, et le gouvernement de transition ». Une occasion manquée donc, car Mara souhaitait plutôt qu'on aille vers le même système qui voudrait que le conseil de transition soit en même temps un organe législatif, de conseil et d'orientation ; et le gouvernement de transition.

Un système dans lequel le conseil de transition est dirigé par un président qui est en même temps le chef de l'Etat, exactement comme le CTSP, et le gouvernement est dirigé par le Premier ministre. Une autre occasion manquée pour Moussa Mara, la création d'un poste de vice-président. Il peut certes y avoir un vice-président du conseil de transition, mais celui-ci, selon le Président de YELAMA, ne peut et doit aucune avoir le statut de vice-président au chef de l'Etat qui ne saurait pas, lui-même être considéré comme Président de la République. Or, c'est un vice-président à même de remplacer le chef de l'Etat qui est

évoquée dans la charte adoptée samedi. Aussi a-t-il évoqué, la raison pour laquelle il trouve dangereux de donner un statut de président de la République au Président de la transition. En effet, pour lui, la constitution de 1992 fait déjà de notre président un monarque républicain. Et si dans une transition, nous nous avisons de mettre un président monarque républicain qui, en plus n'est pas élu, Moussa Mara pense que nous risquons de sortir des objectifs d'une transition responsable. Et d'insister sur sa proposition sur deux organes uniques, dont l'un dirigé par un président, et l'autre par le Premier ministre.

En somme, nous sommes face à une série d'occasions manquées pour ce qui concerne les conclusions issues des concertations nationales sur la transition, tenues les 10, 11 et 12 septembre dernier. En effet, le M5-RFP aussi y dénonce les intimidations, les pratiques antidémocratiques et déloyales dignes d'une autre époque contre lesquelles la lutte pour le changement et la refondation a été enclenchée. Une volonté d'accaparement et de confiscation du pouvoir au profit du CNSP qui ne saurait justifier les méthodes employées, et qui affaiblissent le processus de transition.

■ Yama DIALLO

Conclusions des Concertations Nationales : Les masques tombent... le M5-RFP droit dans ses bottes !



Les anciens dignitaires du régime IBK, pardon les forces vives de la Nation ont adopté, ce samedi 12 septembre 2020 la charte de transition qui complète la Constitution du 25 février 1992 à l'issue des trois jours de concertations. Si ces assises avaient sus-

cité bien d'espoir chez les maliens, les conclusions tronquées qui en sont issues laissent tous les maliens patriotes sceptiques avec un arrière-goût d'inachevé ! Un détournement des objectifs que le peuple malien dans sa grande majorité revendiquait à travers les actions du

M5-RFP. Si tôt compris, ce dernier n'a pas attendu trop longtemps pour se démarquer de ce forfait.

Ces concertations nationales, faut-il le rappeler, avaient pour objectif de convenir des modalités pratiques de la transition. Spécifiquement, il s'agissait de définir les grands axes de la feuille de route et d'élaborer la Charte de la transition, à savoir définir les organes, les attributions, le mode désignation et la durée de la transition. Ainsi, sur le projet de feuille de route de la transition, les participants ont retenu six axes prioritaires : le rétablissement et le renforcement de la défense et de la sécurité sur l'ensemble du territoire national ; la promotion de la bonne gouvernance ; la refondation du système éducatif ; les réformes politiques et institutionnelles ; l'adoption d'un pacte de stabilité sociale ; et l'organisation des élections générales.

Pour les organes de la transition : Un président et un vice-président civil ou militaire à désigner par un collège mis en place par les militaires du CNSP, un gouvernement de 25 membres et un conseil national pour une durée de 18 mois. Le Conseil national de transition est censé regrouper 121 personnes réparties entre le M5-RFP, les partis politiques, la société civile, les religieux, la diaspora, les jeunes et les femmes. Si le CNSP s'est félicité de la richesse des discussions, et s'est engagé à mettre en œuvre l'ensemble de ces résolutions, eh bien, ce serait peut-être sans le M5-



RFP qui dénonce assez de manquements entre ce qui a été dit et ce qui a été écrit dans les conclusions !

En effet, dans une (Déclaration N°008-CS/M5-RFP sur les conclusions des journées de concertation nationale sur la transition au Mali), le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) dit avoir constaté, au terme des concertations nationales des 10, 11 et 12 septembre 2020 sur la Transition, que « le document final lu lors de la cérémonie de clôture n'était pas conforme aux délibérations issues des travaux des différents groupes, notamment sur les points suivants : la reconnaissance du rôle du M5-RFP et des martyrs dans la lutte du Peuple malien pour le changement ; le choix majoritaire d'une transition dirigée par une personnalité civile ; le choix d'un Premier ministre civil ».

Le M5-RFP dénonce également les rajouts à la Charte qui n'ont jamais été soumis à débats notamment sur des points comme - les prérogatives du Vice-président de la transition ; - la composition et le mode de désignation des membres du collège de désignation du Président de la transition ; - l'acte fixant la clé de répartition entre les composantes du Conseil National de Transition. Enfin le M5-RFP

condamne la non prise en compte unilatérale de très nombreux points du document qui n'avaient fait l'objet ni de rejet ni même de réserve dans aucun groupe.

Il s'agit notamment :

- des Assises Nationales pour la Refondation;
- de l'organe de gestion du mécanisme de veille sur la Transition ;
- de la Cour constitutionnelle ;
- du Haut Conseil Consultatif ;
- de la Cour des comptes ;
- des dispositions à valeur constitutionnelle en faveur de l'accès des femmes et des jeunes aux fonctions électives et nominatives et en faveur des personnes vivant avec un handicap;
- l'autorité unique indépendante assurant la régulation de la communication audiovisuelle;
- la prolongation des délais de garde à vue en cas de présomption de terrorisme et d'atteinte à la sûreté nationale ;
- la nomination des responsables administratifs et financiers ou questeurs des Institutions de la République par décret pris en Conseil des ministres ;
- la reconnaissance des mécanismes traditionnels de règlement des litiges fondés sur les us et coutumes des différentes communautés.

« En conséquence, le M5-RFP dénonce les

intimidations, les pratiques antidémocratiques et déloyales dignes d'une autre époque contre lesquelles la lutte pour le changement et la refondation a été enclenchée. La volonté d'accaparement et de confiscation du pouvoir au profit du CNSP ne saurait justifier les méthodes employées, qui affaiblissent le processus de transition. En conclusion, le M5-RFP se démarque du document produit qui ne reflète pas les points de vue et les décisions du Peuple malien. Bamako, le 12 septembre 2020 », conclut la déclaration signée par Choguel Kokalla Maiga, président du Comité Stratégique du M5-RFP.

Cette déclaration du M5-RFP risque fort d'entamer l'optimisme du colonel Assimi Goïta, lui qui dans son discours de clôture des concertations, a laissé entendre : « ce qui nous attend est tout aussi ardu. Nous demandons l'appui de la communauté internationale ». En effet, avec le refus du M5-RFP de cautionner « les pratiques antidémocratiques et déloyales dignes d'une autre époque contre lesquelles la lutte pour le changement et la refondation a été enclenchée », pas si sûr que la demande du président du CNSP ait un écho favorable au sein de la communauté internationale !

■ Yama DIALLO

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com



The Woman In The Mirror : Eolia expose sa première série artistique !

The Woman In The Mirror, "La Femme dans le Miroir" est le nom d'une exposition d'art organisée par Action-Africa-Culture (AAC55) et la Maison de Benin au Mali dans la soirée du jeudi 30 juillet 2020, dans la salle d'exposition de la Maison de Benin. Au total une dizaine d'œuvres artistiques ont fait l'objet de cette première série d'exposition de l'artiste Eolia.

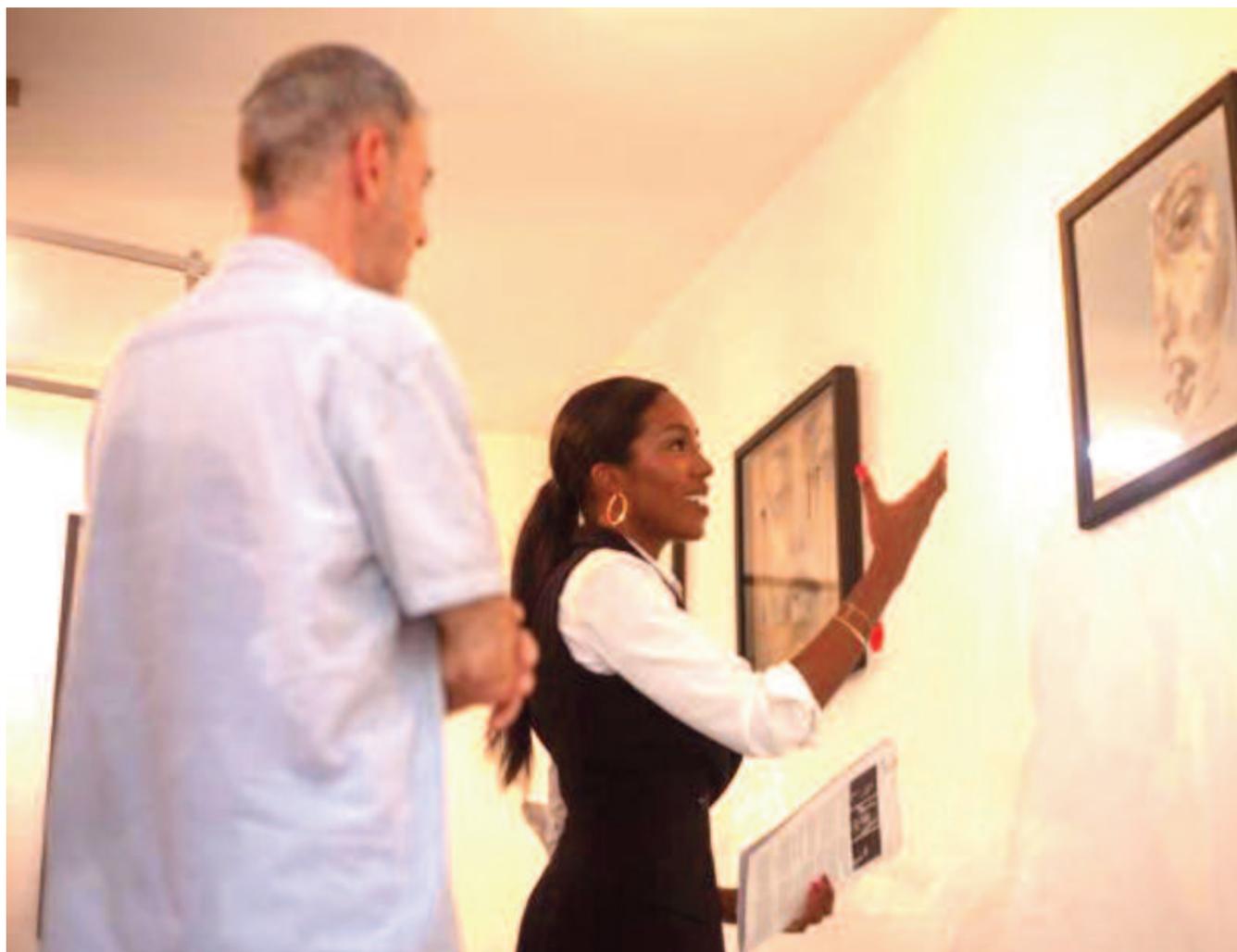
C'est à 27 ans que l'artiste plasticienne Eolia, une franco-béninoise fait ces premiers pas dans le monde de l'art. Bien que toujours fascinée par l'art, Eolia débuta sa carrière professionnelle dans le domaine du Marketing. Ses expériences dans le domaine de l'immo-

bilier et de l'architecture d'intérieur ont considérablement influencé l'artiste dans la conception de ses œuvres. C'est pourquoi dans toutes ses pièces, elle défie les règles de l'art traditionnel du portrait par l'utilisation de matériaux alternatifs tels que le miroir, le verre et le bois. Selon l'artiste, tout a commencé lors de la période de confinement de la pandémie COVID-19 pendant laquelle elle sait retrouver coïncider ici au Mali, un pays différent de son lieu de résidence habituelle. Toujours selon Eolia cette période a déclenché en sa personne une soudaine soif de créer et d'expérimenter. C'est ainsi qu'est née sa fascination pour la création d'œuvres artistiques peu conventionnelles.

Pour Eolia la période de confinement a été une expérience extrêmement éprouvante : « j'ai décidé de mettre toutes ces émotions dans l'art et, pour la première de ma vie, j'ai touché à un crayon. C'est drôle, dès les premiers instants, j'ai su que ma vie venait de changer pour toujours. 3 mois plus tard, je présentais ma première série de portrait intitulée The Woman In The Mirror " la Femme dans le Miroir" » a-t-elle déclaré.

Des tableaux riches en émotions, elle dira que cette première retrace son cheminement vers la découverte de soi en tant que femme et en tant que artiste. Toute chose qui est visuelle dans ces œuvres car ne cherchant la perfection absolue et encore moins l'hyperréalisme. Désormais l'artiste Eolia ne compte s'arrêter en mi-chemin, elle promet de poursuivre son aventure artistique avec la production d'autres œuvres artistiques pour le plaisir du grand public.

Jean Joseph Konaté



Au Niger : Un mécontentement qui vient du nord du pays



Un groupe « politico-militaire » veut fédérer les insatisfaits de tout bord, dénonçant la gestion du président Issoufou et de son clan au pouvoir depuis près de dix ans.

Été très chahuté au Sahel. Au lendemain du coup d'État au Mali voisin et alors que quelques jours auparavant un attentat tuant six expatriés français avait attiré les regards de la communauté internationale sur le Niger, voilà que le nord du pays fait entendre son mécontentement.

A quatre mois de l'élection présidentielle du 27 décembre, l'Union des forces patriotiques pour la refondation de la République (UFPR) vient de se constituer en groupe « politico-militaire », avec à sa tête un opposant à l'actuel chef de l'État Mahamadou Issoufou.

Dans ce pays classé bon dernier pour son indice de développement humain, l'UFPR souhaite fédérer les mécontents de tout bord. Déjà, « des jeunes frustrés et vexés par les pratiques du régime de Mahamadou Issoufou », aux commandes du pays depuis 2011, et « des soldats et officiers injustement radiés par la hiérarchie de l'armée nigérienne » auraient déjà rallié le groupe, explique Mahamoud Sallah, son président, au Monde Afrique.

Agé de 39 ans, l'homme n'est pas un inconnu. Cet ancien de la Faculté des sciences écono-

miques et juridiques (FSEJ) de l'université de Niamey, que l'on dit ambitieux et déterminé, a toujours été très critique sur la gestion du président Issoufou. Il a déjà fait entendre sa voix lors de son passage par le parti d'opposition Lumana, puis de l'organisation de la société civile baptisée La Révolution démocratique.

« Pas de troisième mandat »

L'UFPR, qui selon certaines sources regrouperait quelque 400 hommes, dénonce pêle-mêle la gestion du chef de l'État et de son clan et propose « d'œuvrer à l'avènement d'une République refondée, conformément aux aspirations et attentes du peuple ». Mahamoud Sallah critique notamment l'exploitation et la commercialisation du pétrole par les Chinois depuis huit ans dans la région de Diffa, au sud-est du pays, à plus 1 300 kilomètres de la capitale.

Un combat qu'a déjà porté celui qui déplore que l'or noir ne bénéficie pas au développement de la région et de ses populations. En décembre 2019, il avait d'ailleurs été arrêté et accusé de terrorisme et de complicité pour avoir perturbé cette exploitation pétrolière. La création de ce mouvement intervient alors que les élections présidentielle et législatives du 27 décembre approchent à grands pas. Le

chef de l'État a maintes fois rappelé qu'il ne briguerait pas de troisième mandat. « Un troisième mandat au Niger, explique-t-il sur les réseaux sociaux, signifie un coup d'État. Nous sommes un parti qui a comme ambition de stabiliser le pays pour progresser. J'ai beau chercher, je ne trouve aucun argument qui justifierait que je me sente irremplaçable... »

En fait, Mahamoud Sallah, qui fut déjà à deux reprises candidat aux législatives, l'accuse ouvertement de vouloir imposer son dauphin, le ministre de l'intérieur Mohamed Bazoum, le qualifiant même par anticipation de « président larbin qui sera chargé de surveiller ses arrières et celles de sa famille au lieu de gouverner dans le cadre de l'intérêt général de la nation ».

Défections en cascade

A Niamey, à l'approche des élections, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS), au pouvoir, enregistre des défections en cascade. Du coordinateur de Malbaza, proche d'Issoufou, au préfet d'Iférouane, ville natale de Brigi Rafini, l'actuel premier ministre, sans oublier le départ de Rhissa Feltou, ancien maire de la commune urbaine d'Agadez.

Même si Mahamoud Sallah veut donner à son mouvement une façade « nationale et non clanique », il ne faut pas oublier que l'UFPR est née sur les terres de la communauté toubou, qui a son centre de gravité dans le nord du Tchad, mais s'est installée aussi bien au sud de la Libye qu'au nord-est du Niger, où elle vit de l'agriculture et de l'élevage depuis des générations. Natif de Bilma, à 600 kilomètres au nord-est d'Agadez, Mahamoud Sallah en est issu. Or, dans le Kawar ou dans la région de Diffa, les Toubou sont en rivalité avec les Ouled Slimane, l'ethnie arabe à laquelle appartient Mohamed Bazoum.

Rien ne dit que ce groupe fédérera largement les mécontents. Reste que le climat se durcit sur cette zone frontalière avec la Libye qui échappe depuis quelques années au contrôle de l'État. En 2016, c'était déjà là que le Mouvement pour la justice et la réhabilitation (MJRN) avait vu le jour, avant qu'une partie de ce mouvement ne rende les armes aux autorités en février 2019, suite à des négociations auxquels les chefs coutumiers toubou avaient pris part. On peut se demander si c'est un hasard que le nouveau groupe naisse au même

endroit, alors que les promesses faites aux anciens combattants du MJRN n'ont pas été honorées.

Si le Niger traîne en bas des classements de développement, la France comme l'Union européenne (UE) s'appuient largement sur le président Issoufou pour tenter de contenir la montée vers le nord des migrants subsahariens. L'UE déverse là des centaines de millions d'euros d'aide, pour y délocaliser sa lutte contre l'immigration. Or, si Mahamadou Issoufou est un allié, Mahamoud Sallah se pose lui en opposant à cette politique, et plus largement à une trop forte présence de la France.

Au lendemain de la mort des six humanitaires français, ce dernier a posté sur son compte Facebook, très suivi, une analyse pointant que « le Niger n'est pas dangereux parce que la France le dit, mais parce que la France y est présente de sa présence militaire qui est un danger pour le Niger. Cette présence qui sert plus les intérêts de la France que ceux du Niger. »

Ahatane Ag Ifoudaye (Niamey, correspondance)

Présidentielle en Côte d'Ivoire : Le PDCI investit officiellement Henri Konan Bédié

Des dizaines de milliers de militants du PDCI se sont rassemblés à Yamoussoukro samedi 12 septembre pour l'investiture de Henri Konan Bédié. SIA KAMBOU / AFP

En Côte d'Ivoire, des dizaines de milliers de partisans de Henri Konan Bédié se sont réunis ce samedi 12 septembre à Yamoussoukro pour une cérémonie organisée par son parti. En grande pompe, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) l'a officiellement investi candidat à la présidentielle du 31 octobre.

Devant une foule de dizaines de milliers de supporters rassemblée sur la place Jean-Paul-II de la capitale ivoirienne Yamoussoukro, le candidat du PDCI a reçu l'investiture de son parti. Investiture en présence d'autres délégations de l'opposition notamment de représentants de Guillaume Soro et de Laurent Gbagbo. L'occasion pour l'ancien président, déposé en 1999 par le putsch du général Guei,

de faire quelques appels du pied à ses partenaires de l'opposition et de détailler son programme de gouvernement.

Même si les vedettes Yodé et Siro ont été largement acclamées, à l'applaudimètre, c'est l'ancien président qui l'a emporté. « J'accepte d'être candidat à l'élection du 31 octobre 2020. Et j'invite toutes les formations politiques et les plateformes à soutenir ma candidature. » Pour l'instant, pas d'alliance scellée, l'opposition part à la bataille présidentielle avec plusieurs candidats. Alors Henri Konan Bédié, qui rêve d'agréger autour de lui un front anti-Ouattara, donne des gages à ses alliés. « Je m'engage à mettre en place un gouvernement de large ouverture et à prendre des mesures concrètes et immédiates pour le retour sans condition de tous les exilés, la libération de tous les prisonniers politiques, civils et militaires. »





Carré d'as et du play-off : Les clubs et ligues majoritaires demandent leur annulation pure et simple

Le mercredi 9 septembre s'est tenue une conférence de presse de l'association des clubs et ligues majoritaires du football malien dans les locaux de son QG sise à l'ACI 2000. Le groupement, qui se fait appeler clubs et ligues majoritaires ont demandé l'annulation pure et simple du carré d'as et du play-off. Pour cause, l'organisation de ces deux mini-championnats a été faite en violation des textes du football malien. Ils estiment que le

retard causé par la pandémie de la COVID-19 a mis la compétition hors délai. Il réclame l'annulation du championnat 2019-2020. Pour ce groupement, la volonté du bureau exécutif de la FEMAFoot de continuer le championnat n'a qu'un objectif, c'est de changer le quorum devant, élire les membres des différentes commissions qui régulent les activités de la fédération et de ses membres. Cela sous entendant que, l'exécutif de la fédération ma-

lienne de football voudrait voir certaines équipes, qui pourraient lui mettre le bâton dans la roue lors de l'élection des membres des commissions de discipline et de recours, en D2.

En plus de la dénonciation de cet état de fait, les membres de l'association ont dénoncé également la nomination et la rémunération par la FEMAFoot des personnes qui siègent actuellement au sein de ces commissions en violation du statut de la fédération, elle-même. Ils se disent désormais prêts à attaquer le bureau exécutif de la fédération devant les juridictions nationales et internationales pour faire annuler le championnat 2019-2020 qui s'est joué en dehors des textes du football malien selon eux.

S. Guindo, stagiaire Malijet.com

Le Burkinabé Hugues-Fabrice Zango : Un thésard chez les triples sauteurs

En plus de sa discipline sportive où il est l'un des cadors mondiaux, l'athlète prépare une thèse en génie électrique.

Mener une carrière sportive de tout premier plan tout en suivant de hautes études universitaires n'est pas donné à tout le monde. C'est pourtant l'exploit que réussit le Burkinabé Hugues-Fabrice Zango, l'un des cadors mondiaux du triple saut et thésard en génie électrique.

Le sociétaire de l'Artois Athlétisme (27 ans), qui s'aligne samedi 12 septembre aux Championnats de France à Albi, est un cas à part. Sur le papier, jongler entre une activité de recherche et l'entraînement semble être une gageure. Pas pour le natif de Koudougou, habitué aux journées à rallonge et à combiner deux activités à première vue totalement dissemblables.

Du lundi à vendredi, de 8 heures à 16 h 30, Zango officie à Béthune au laboratoire Systèmes électrotechniques et environnement de l'université. A partir de 18 heures, il enfle sa casquette de triple sauteur pour des séances physiques. Le week-end, place au travail technique à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep). Un menu chargé mais payant pour le Burkinabé, médaillé de bronze aux Mondiaux de Doha en

2019, derrière les deux références actuelles de la discipline, les Américains Christian Taylor et Will Claye.

Venu à l'athlétisme « par hasard »

« J'ai eu le soutien de mes professeurs pour avoir un emploi du temps aménagé. Il y a des périodes durant lesquelles je suis plus actif au labo et d'autres où je peux me consacrer plus à mon sport », explique-t-il à l'AFP. De fait, Hugues-Fabrice Zango, repéré tardivement à 18 ans dans son pays et arrivé en France en 2015 avec un visa d'étudiant pour « s'ouvrir la porte du haut niveau », ne laisse rien au hasard et s'est particulièrement bien entouré pour assouvir son ambition et « son grand rêve » : « Amener le triple saut sur une autre planète. »

Celui qui avoue être venu à l'athlétisme « par hasard » a ainsi intégré la structure de Teddy Tamgho en juillet 2018 et les résultats s'enchaînent depuis : après un record d'Afrique en salle en janvier 2018 (17,23 m) et une sixième place aux Championnats du monde en salle, il décolle à partir de 2019 avec la troisième place aux Mondiaux de Doha (17,66 m), suivi d'un nouveau record d'Afrique lors du meeting de

Paris indoor en janvier 2020 (17,77 m). Mais son cursus universitaire et sa thèse, intitulée « Machine électrique performante à rotor externe et convertisseur intégré pour application en environnement sévère », restent le fil rouge de son parcours. « J'aime la recherche, je suis assez curieux. J'ai une soif de connaissance et je ne pouvais pas lâcher les études. Les études sans le sport, ça ne va pas, il y aurait une partie de moi qui manquerait. L'un me permet d'échapper au stress de l'autre, j'ai trouvé un certain équilibre », indique-t-il.

« En quête perpétuelle de perfection »

Ce qui a frappé d'emblée Teddy Tamgho chez son poulain ? « Sa discipline et sa détermination. » « Le fait d'avoir suivi des études lui permet d'intellectualiser l'entraînement, d'avoir une compréhension plus fine et une vision plus précise de son art. C'est un boulimique de travail, toujours à 200 %, et un scientifique. Il faut savoir parler sa langue », détaille le champion du monde 2013 du triple saut.

Catarina Lopes, la psychologue du groupe dirigé par Teddy Tamgho, loue de son côté un athlète « en quête perpétuelle de perfection ». « Il a une facilité d'acquisition et il essaie de comprendre les exercices que l'on met en place. Il n'est pas un simple exécutant », déclare-t-elle.

Le travail mental effectué depuis deux ans a en tout cas déjà porté ses fruits puisque Hugues-Fabrice Zango est parvenu à s'arracher au dernier essai pour monter sur le podium des Championnats du monde en 2019. « Avec la psy, on prépare l'esprit guerrier, la concentration, affirme-t-il. Je fais par exemple de l'autohypnose. Au début, j'avais trop envie de prouver, mais maintenant je suis relax. Ces techniques de relaxation et de concentration, je les ai appliquées à la lettre à Doha pour décrocher la médaille. »

Jusqu'où peut-il désormais aller ? Si le record du monde mythique de Jonathan Edwards (18,29 m en 1995) est hors de portée, le Burkinabé ne jure que par les Jeux olympiques de Tokyo, reportés en 2021. « Je suis déjà à la table des meilleurs, il faut maintenant être le meilleur. C'est l'étape d'après », clame-t-il.

Le Monde avec AFP





Bélier (21 mars - 19 avril)

Si une certaine pression pesait sur vos épaules ces derniers temps, tout se calme et tout redevient beaucoup plus positif ! On peut dire qu'aujourd'hui c'est une belle journée sur le plan professionnel. On vous propose un changement de direction.

Ouf ! Vous pouvez souffler, vous attaquez le dernier jour du mois en vous félicitant, car vos finances ne sont pas dangereusement dans le rouge. Vous avez lutté pour ne pas tomber dans les dépenses compulsives, vous êtes fier de vous.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ami Taureau, si vous utilisez les mathématiques, ou des connaissances scientifiques dans votre métier, vous allez décrocher le jackpot aujourd'hui ! En effet, l'amas planétaire Lune-Mercure-Vénus va dérouler le tapis rouge à votre carrière...

Dans votre signe, Mercure vous fera cocher toutes les cases qui vous conduiront à la bonne santé financière... Aujourd'hui, ami Taureau, vous ne plâtriez pas du tout avec l'argent ! Pour autant, vous n'en ferez pas non plus une obsession... Ouf !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Par contre c'est dans ce domaine que vous pourrez donner libre cours à votre créativité débordante. Des idées géniales vont venir à votre conscience et vous pourrez ainsi canaliser votre énergie en exprimant positivement ce qui sort de vos profondeurs intérieures.

Le noeud nord en Cancer vous parle d'acceptation de soi et de vos richesses. Il peut s'agir aussi de vos richesses intérieures. Vous devez faire un travail de nettoyage intérieur des vieilles mémoires obsolètes. Reprenez le pouvoir sur votre vie.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous passerez à l'action après avoir évalué la situation. Votre force reposera sur une alliance de tact et d'aplomb. Vous alternerez des phases de travail en équipe avec d'autres en solo, un équilibre indispensable à vos yeux pour faire du bon boulot.

Vous ferez preuve d'une incroyable intuition à laquelle s'ajoutera un instinct infailible pour réaliser de bonnes affaires. Dans l'instant, vous capterez si le projet est fiable et quel profit vous pourrez en tirer. Vous userez de la chance sans en abuser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre meilleur atout reste avant tout votre disponibilité. Votre organisation permet à vos activités de s'épanouir, votre évolution professionnelle se fait dans des conditions favorables. Rien à redire, à part, continuez les efforts !

Les planètes annoncent de bons retours sur investissement, votre argent fait des petits, vous n'aurez plus qu'à compter les retombées d'ici quelque temps. La bonne nouvelle vous enchante, dans votre tête vous commencez à vous faire des plans.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Aider les collègues qui éprouvent des difficultés, la réponse est oui ! Faire leur travail, la réponse est non ! Chez vous, ami Vierge, la bonté commence avec le b de bonté et non avec le b de bêtise... Que ce soit bien clair entre vous et eux ! C'est par l'action énergique que vous allez vous occuper de vos affaires. Vous allez pourvoir vous-même à vos nécessités financières. Grâce à l'intervention de Vénus, vous allez affirmer votre esprit d'entreprise et garder la mainmise sur vos possessions...



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez un travail créatif ou artistique, ce sera une très bonne journée pour vous car l'imagination voisinera avec les bonnes intuitions. Vos idées seront sans aucune limite. Vous aurez un feeling certain et très prononcé pour l'esthétique de très bon goût.

De l'argent caché pourrait vous apparaître au grand jour et vous créer une assez bonne surprise. Vous n'avez jamais soupçonné que de telles situations puissent vous arriver. Vous n'en revenez pas. Quelle chance vous avez !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il vous restera encore quelques tracasseries à régler, qui causeront un léger retard dans vos activités, mais qu'à cela ne tienne : vous aurez de l'énergie à revendre et une détermination à toute épreuve. Une fois terminées, vous aurez le champ libre.

Ce sera par votre savoir-faire que vous récolterez des euros, tant en négociant qu'en recourant au système D. Par ailleurs, Mercure dans votre signe récompensera les actions que vous aurez menées par le passé. Vous serez gratifié grâce à vos mérites.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'hésitez pas à exprimer vos attentes, votre hiérarchie vous écoute attentivement, c'est un point très positif, cela veut dire que vos demandes sont prises en considération. Vous êtes un élément fort pour votre entreprise, c'est valorisant.

Vous ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Aujourd'hui, vous regorgez de bonnes idées, si votre situation financière reste encore sous surveillance, vous n'hésitez pas à dépenser un peu d'argent si vous en avez envie, mais vous restez prévoyant.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous aurez du mal à croire en vos chances. En fait, vous ne cesserez pas de penser à l'évolution de votre carrière... Vous avez un talon d'Achille dans votre activité professionnelle : le manque de polyvalence ! Vous ne ferez rien pour que cela change...

Si l'argent était un carburant, vous seriez en panne sèche ! Votre esprit ne sera pas très alerte. Du coup, vous ne serez pas en mesure de faire preuve de savants calculs financiers, notamment ceux qui vous permettraient de faire des économies...



Verseau (20 janvier - 19 février)

La Lune noire en maison 2, vous oblige à revoir en profondeur les bases de vos revenus. De profonds changements sont à prévoir. Il faut repartir sur des bases plus saines mieux adaptées à la situation actuelle.

Vos revenus étant tributaires de votre métier. C'est par là qu'il faut commencer à réformer. Si vous ne faites pas les changements nécessaires, le destin va vous envoyer des situations qui vont vous forcer à le faire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vos mises au point feront leur effet, d'autant plus que vous ne serez pas coutumier du fait. On vous regardera différemment et vos adversaires comprendront qu'ils devront composer avec vous au lieu de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds.

Votre intuition ne vous aura pas trompé et ce sera triomphant que vous annoncerez cette bonne nouvelle pécuniaire à vos proches. Ils auront peut-être encore des doutes sur votre succès financier, mais s'inclineront, admiratifs, devant cette évidence.

**Promo
Modem 4G**



Proche de vous

19 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 50%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G



Proche de vous

**5 Go
offerts**



SPiRiT

Jusqu'au 30 septembre 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

